

# Le trèfle d'eau

Bulletin d'information du service SAGNE 48 - n°8 - décembre 2015

*C'est au début de l'année 2015 que nous avons pu participer à une journée d'échanges du réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM). L'importance de la mise en réseau, du partage d'observations, de savoirs-faire, et de la capitalisation des expériences, y ont été largement évoqués pour accompagner et développer des itinéraires techniques alternatifs et non normatifs.*

*Groupe d'échange entre éleveurs (bovins, ovins et caprins) et membre de la Fédération Régionale des CIVAM du Languedoc-Roussillon, le CIVAM Empreinte organise au sein du réseau ADMM des journées de formation pour les éleveurs désireux de parler technique, autonomie alimentaire et pâturage. Deux journées ont ainsi été animées, en Margeride et sur l'Aubrac, chez des adhérents du service SAGNE 48. Ces journées ont permis la rencontre d'éleveurs de Lozère et de l'Hérault et vous sont en parties restituées dans ce bulletin, en espérant l'organisation prochaine de nouvelles rencontres sur d'autres sites du réseau SAGNE 48. Bonne lecture !*

## Synthèse des journées avec le Civam Empreinte

### Des parcours abondants mais souvent sous-utilisés

La plupart des fermes d'élevage de la région disposent de prairies permanentes et de parcours constitués de végétations plus ou moins spontanées : landes à callunes, prairies humides, tourbières, pelouses, etc. Le pâturage de ces milieux constitue une voie concrète vers l'autonomie alimentaire et la réduction des charges d'alimentation. Néanmoins, ces milieux sont souvent mal connus et mal valorisés.

### Des ressources à reconsidérer

Allonger les périodes de pâturage ou mieux valoriser certains secteurs, y compris en dehors des périodes de croissances de la végétation, ce n'est possible qu'à condition de changer notre regard sur ce qui fait la valeur des ressources.

Bien sûr, c'est au printemps et à l'automne que les végétations sont très « poussantes », en pleine croissance. Mais si on veut limiter la récolte mécanisée, et privilégier le pâturage à d'autres saisons, il faut savoir reconnaître les végétations qui ont une bonne aptitude à se maintenir sur pied.

### Construire la ressource pâturée

Afin de disposer d'une alimentation satisfaisante en quantité et en qualité, l'éleveur doit construire ces ressources. La lutte systématique contre

l'embroussaillage par gyrobroyage ou brûlage mène souvent à une impasse technique imposant des passages réguliers coûteux. Cette pratique est en général associée à la recherche d'un parcours « propre » et homogène et productif au printemps.



Au contraire, la reconnaissance de la biologie des plantes et un pâturage adapté tenant compte des besoins des animaux permettent à la fois de contenir et de valoriser la « broussaille » et autres végétations jugées sans intérêt pastoral. On parvient ainsi à construire des mosaïques de végétations appétentes, au bon report sur pied et résilientes, permettant de bénéficier d'une ressource décalée dans le temps.

### **Des savoirs et savoirs faire à reconstruire : l'importance de l'échange entre éleveurs**

Ces journées d'échanges permettent de discuter des pratiques d'élevage, des choix techniques réalisés, de mettre sur la table les questions et chercher ensemble des réponses adaptées aux milieux, aux troupeaux et aux objectifs de chacun. Et surtout, on va observer les parcours et mettre les pieds dans l'herbe et la broussaille pour parler concrètement !

Au cours des deux journées animées en Lozère avec l'appui de Cyril Agreil de SCOPELA, nous avons pu constater comment certaines pratiques de pâturage ont conduit, sur certains secteurs, à une nanification des plantes : la productivité chute et la ressource est plus sensible à un aléa climatique marqué. Nous avons discuté de la gestion d'une prairie de bas fonds et de méthodes de pâturage du Jonc diffus pour en limiter le développement. Deux tourbières ont également été parcourues lors de ces journées.

### **Des pratiques durables pour l'élevage mais aussi pour la biodiversité**

La construction de pâturages diversifiés sous la forme de mosaïques de végétations offre une ressource alimentaire intéressante et très peu coûteuse tout en renforçant la biodiversité : ouverture des milieux, diversité des habitats, etc. Selon les cas, on constate un impact très positif sur les zones humides (*voir ci-dessous*). Concilier biodiversité et performance économique devient alors très facile !



**Le jonc diffus.**

Pour inciter les bêtes à le consommer, on peut jouer sur les périodes de pâturage en amenant les animaux sur la parcelle lorsque les autres plantes sont moins appétentes.

---

### **Exemple du site de Malaval**

Les milieux humides, et particulièrement les tourbières, sont sensibles au piétinement. Une difficulté à priori de la gestion des milieux humides et tourbeux est de concilier l'activité pastorale, la sensibilité du sol et de la strate muscinale et les enjeux de préservation de certaines espèces sensibles.

La tourbière de Malaval, en Margeride, est suivie par le Conservatoire depuis 2001. Elle représente l'un des sites pilotes du réseau SAGNE 48 en terme de partage de savoirs et d'observations avec les éleveurs. En 2000, le site était pâturé dès le 10 mai jusqu'au 1er juillet puis l'été (du 15 août au 15 septembre) avec un chargement instantané entre 5 et 10 UGB/ha. Ces pratiques, mises en place dans le cadre d'une OLAE "déprise", étaient particulièrement inadaptées à la sensibilité du site, présentant une forte dégradation de la strate muscinale.

Suite au diagnostic réalisé, les préconisations partagées ont conduit les éleveurs à modifier assez radicalement leur itinéraire technique. En effet, dans l'objectif de favoriser le retour des sphaignes et la diversité biologique végétale inféodée aux tourbières, le nombre d'animaux a été diminué, l'accès à la tourbière a été retardé en juillet et un refens a été supprimé. Ajustée au fil des ans, la gestion pastorale intègre les parcs attenants abritant une proportion plus importante de milieux secs et contribue en outre depuis plusieurs années à valoriser l'accueil développé sur la ferme, à travers l'élevage des Aurochs reconstitués dont une partie des animaux pâturent le site depuis 2004. Les résultats sont aujourd'hui concluants du point de vue écologique (des dispositifs de suivis ont été mis en place dès 2000) comme du point de vue pastoral (les espèces réputées les moins appétentes sont consommées ; la tourbière fait pleinement partie du fonctionnement de la ferme) et social (accueil à la ferme, animations sur site, valorisation du métier d'éleveur dans la gestion des milieux et des paysages).

## Gestion de la tourbière de Malaval

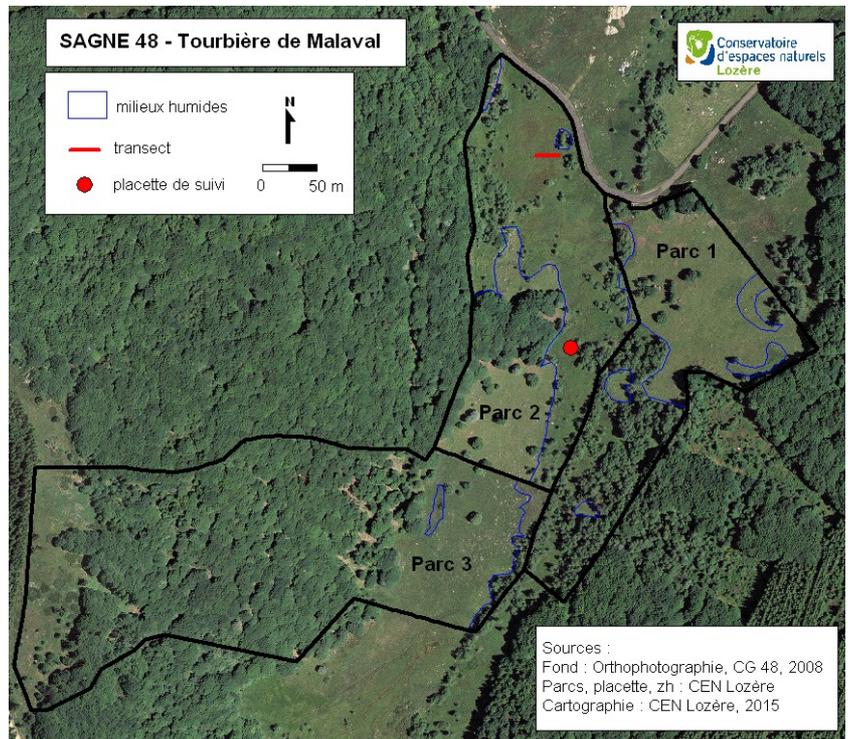
Pâturage par des Aurochs reconstitués (depuis 2004) : 5 à 10 animaux, adultes et jeunes.

Surface du site : 14,58 ha

Modalités depuis 2008 :

- entrée du troupeau courant mai sur le parc 1
- ouverture avec le parc 2 à partir de juillet
- accès parc 3 courant de l'été
- ouverture des 3 parcs en fin de saison.

*Pression pastorale sur le parc 2 (tourbière) de l'ordre de 30 à 40 jUGB/ha*



## Des mises en défens, pourquoi et comment ?

Certains sites abritent des habitats tourbeux singuliers et particulièrement sensibles : les tourbières hautes, appelées également hauts-marais. Il peut être préconisé de mettre ces habitats en défens pour assurer leur préservation ou leur restauration et permettre une gestion pastorale cohérente sur le reste de la surface. Lors de la visite de la tourbière de Salles basses, dont un secteur a été mis en défens pendant quelques années, des échanges ont porté sur le manque de cohérence dans la continuité de mesures agri-environnementales. Sur le territoire de l'Aubrac, la Communauté de communes, structure opératrice du site Natura 2000 Plateau de l'Aubrac et le CEN Lozère, animant le service SAGNE 48, ont convenu à travers une convention de partenariat signée en septembre 2015, de l'importance d'une coordination des démarches de gestion durable des zones humides. Il s'agit avant tout de bien définir et partager les objectifs de gestion : c'est bien la démarche que nous cherchons à développer à travers la mission SAGNE 48.

## Le déroulement d'une journée

Les journées sont en général organisées de la façon suivante : la matinée est consacrée à la présentation générale de la ferme qui nous accueille. Après la pause du midi autour d'un pique-nique partagé, nous poursuivons la journée par la visite de quelques parcelles pour partager des observations et des échanges

concrets sur site. D'autres types d'organisations sont envisageables, n'hésitez-pas à nous faire part de vos souhaits !

En savoir plus :

- sur le Civam Empreinte : 04.67.06.23.38 (Didier Gomès) [ad.frcivamlr@gmail.com](mailto:ad.frcivamlr@gmail.com)
- sur le réseau ADMM : [agriculture-moyenne-montagne.org](http://agriculture-moyenne-montagne.org)



Dans le Cézallier, le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon, le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne et la Coopérative de Transhumance et d'Amélioration des Structures Agricoles travaillent en partenariat pour la préservation des zones humides. Diverses actions sont mises en œuvre depuis 2013. Des élèves du lycée professionnel agricole de Saint-Flour sont ainsi intervenus pour la restauration d'une tourbière avec l'installation de barrages-seuils en bois sur un drain pour permettre la remontée du niveau de la nappe.

Contact CEN Auvergne : [emilie.dupuy@espaces-naturels.fr](mailto:emilie.dupuy@espaces-naturels.fr)

# Suivis des sites et retours d'expérience

Suite au travail initié en 2013 par Julien Cattrat au sein du CEN, l'outil d'évaluation de la gestion mise en oeuvre sur les sites du réseau est en cours d'expérimentation. Grâce aux retours d'information des adhérents sur la gestion mise en oeuvre sur leurs zones humides, la rédaction de fiches synthétiques par site est en cours. L'objectif à moyen terme : valoriser la gestion menée sur les sites et mieux accompagner les gestionnaires.

A titre d'exemple, le graphique ci-après, issu de suivis botaniques réalisés sur le site d'Auranchet, illustre une diminution de la proportion des espèces oligotrophes<sup>1</sup>, espèces que l'on cherche à favoriser dans la gestion. Il corrobore la perception générale d'un développement d'espèces plutôt mésotrophes<sup>2</sup>. Après concertation et partage des observations avec l'adhérent, un pâturage un peu plus soutenu à l'automne 2014 a été pratiqué. A suivre...

<sup>1</sup> oligotrophile : qualifie une espèce se développant dans un milieu pauvre en éléments nutritifs.

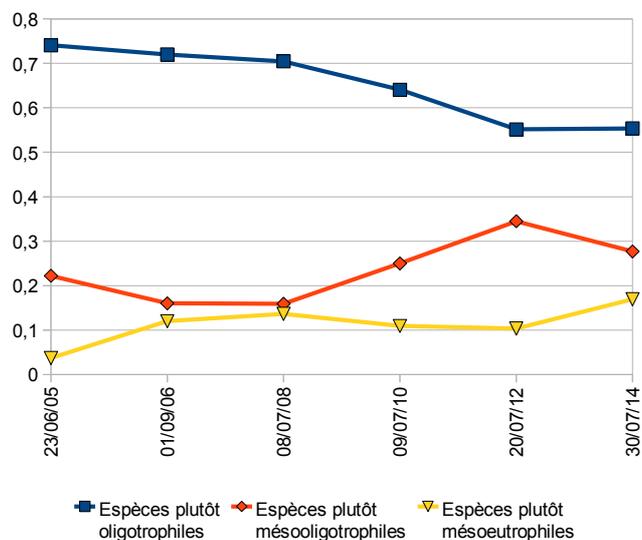
<sup>2</sup> mésotrophile : qualifie une espèce se développant dans un milieu moyennement riche en éléments nutritifs.

## Le réseau

Avec deux nouveaux adhérents en 2015, le réseau SAGNE 48 compte aujourd'hui 32 adhérents parmi lesquels une majorité d'éleveurs (84%), des propriétaires privés (10%) ainsi que deux communes (6%).

SAGNE 48 est un réseau pilote pour la gestion durable des zones humides ; c'est aussi l'occasion de partager des chantiers de bénévoles, des découvertes (et aussi des pique-niques en toutes circonstances!). N'hésitez pas à nous faire part de projets !

Tourbière d'Auranchet - suivi de la placette n°2 (bas-marais acide) entre 2005 et 2014 : proportion des espèces en fonction de leur niveau trophique.



Cattrat J., 2013, Comment améliorer l'évaluation de la gestion des milieux naturels ? Création d'un outil au sein d'un réseau de gestionnaires des zones humides en Lozère : SAGNE 48. Rapport de stage, licence pro "Gestion agricole des espaces naturels ruraux, SupAgro Florac. 80 p.



Prospections sur le site de Jargilière, dans les Gorges du Tarn, mai 2015.

Le service SAGNE 48 est l'une des cellules d'assistance technique zones humides du bassin Adour Garonne.

SAGNE 48 est animé par :

Conservatoire d'espaces naturels  
de Lozère  
5 bis impasse Félix Remise 48000 Mende  
04.66.49.28.78  
conservatoire@cen-lozere.org  
www.cen-lozere.org



avec le soutien de :



Lettre d'information diffusée auprès des adhérents et partenaires du réseau - ISSN 2114-9313  
Directeur de la publication : A. Lagrave - Rédaction : l'équipe du CEN Lozère